

LES YEUX À 1,20 m

POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN ADAPTÉ AUX ENFANTS – PRINCIPES ET DEMARCHE		
1. Liberté de mouvement 2. Multifonctionnalité et adaptabilité	a) Huit principes de base	PHASIS DE PROJET I. Analyse II. Projet III. Mise en oeuvre IV. Gestion V. Suivi
3. Contact avec la nature 4. Sociabilité 5. Accessibilité en sécurité 6. Propreté, sécurité 7. Orientation et identification 8. Participation	b) Aspects qualitatifs c) Des exemples concrets d) Problèmes à anticiper e) Annexes utiles	

Bienvenue à vous, lecteur et lecteur, qui découvrez le guide « Les Yeux à 1,20 m » !

1,20 m, c'est la hauteur moyenne des yeux d'un enfant de neuf ans. À cette hauteur, la perception de l'environnement est très différente de celle d'un adulte. Pour s'en rendre compte, il suffit par exemple de se mettre à genoux. Selon votre taille ce n'est peut-être pas tout simple, mais l'exercice physique est bon pour la santé ! Et, surtout, cela vous amène à voir le monde avec un tout autre point de vue.

Notre environnement urbain a été et reste essentiellement aménagé selon une perspective, des expériences et des perceptions d'adultes. Les besoins des enfants et des jeunes sont rarement pris en compte. Les villes n'offrent par ailleurs plus beaucoup d'espaces libres – petites rues, cours, places ou jardins – où les enfants puissent jouer et se dépenser. L'absence de ces espaces de jeux naturels et spontanés les prive de tout un potentiel d'apprentissage et d'opportunités de développement physique, cognitif et émotionnel.

Le guide « Les Yeux à 1,20 m » a pour ambition de stimuler l'émergence de projets d'aménagement et de processus qui, de la conception jusqu'à la gestion, soient mieux adaptés aux enfants et à leurs espaces de vie.

Dr. Guy Morin

Regierungspräsident des Kantons Basel-Stadt
Président du Conseil d'Etat (ex-ecutif) (cantonal)

a) Huit principes de base

1. LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Les espaces adaptés aux enfants répondent à leur besoin essentiel de pouvoir se dépenser physiquement, de différentes manières et en toute liberté.

2. MULTIFONCTIONNALITÉ ET ADAPTABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont aménagés avec un souci de variété, de flexibilité et d'évolutivité.

3. CONTACT AVEC LA NATURE

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent un contact direct avec la nature – espaces de jeux, revêtements, matériaux utilisés.

4. SOCIABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent la possibilité de contacts avec d'autres enfants mais aussi des espaces permettant de pratiquer des activités seuls.

5. ACCESSIBILITÉ EN SÉCURITÉ

Un réseau de cheminements adapté aux enfants tient compte des besoins des enfants de pouvoir se déplacer seuls en toute sécurité.

6. PROPRETÉ, SÉCURITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont propres et régulièrement entretenus. Ils permettent aux enfants d'y jouer en toute insouciance, sans crainte de mauvaises rencontres ou de risques pour leur santé ou leur intégrité physique.

7. ORIENTATION ET IDENTIFICATION

Les espaces adaptés aux enfants comportent des éléments constituant des repères qui leur permettent de s'orienter et d'y trouver leur chemin de façon autonome. Ces éléments les aident aussi à s'identifier à ces espaces et à les percevoir comme « leur » espace.

8. PARTICIPATION

Les espaces adaptés aux enfants sont conçus en collaboration avec les enfants.

Impression

ELABORATION
PÄSSIDIALDEPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT
Canton de Bâle-Ville, Département fédéral
• **Kantons- und Stadtentwicklung**
Division du développement cantonal et urbain

BAU- UND VERKEHRSDÉPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT
Département cantonal de l'instruction publique
• **Parcs et promenades**
• **Urbanisme et architecture**
• **Ponts et chaussées**

ERZIEHUNGSDEPARTMENT
Département cantonal de l'instruction publique
• **Jeunesse, famille et sport**

FINANZDEPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT
Département cantonal des finances
• **Immobilier Basel-Stadt**
Services immobiliers

JUSTIZ UND SICHERHEITSDÉPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT
Département cantonal de la justice et de la sécurité
• **Prévention routière**

KINDERBÜRO BASEL
Association Bureau des enfants Bâle

IDÉES ET CONCEPT
• **Kantons- und Stadtentwicklung**
Fachstelle Stadtentwicklung
Service pour le développement des quartiers

DESIGN
• **Zweifel & Co**

PHOTOS
Converture
• **Assia Tripodi**

Exemples:
• *Reaménagement de la Gandhigasse-Estr*
• *Kantons- und Stadtentwicklung*
• *Kids & Coys*
• *Kantons- und Stadtentwicklung*
• *Kindertour Base*
• *Reglement à menzliche eldore avec les enfants*

• *Arten et Projets à l'école primaires Schoren*
• *Kindertour Base*
• *Basenbes, resistentis amis des enfants*
• *Stimmen de del Theaterschiffahrt*
• *Kantons- und Stadtentwicklung*
• *Place de jeu de la Andres Heider Strasse*
• *Kindertour Base*

RÉFÉRENCE

Präsidentenamt des Kantons Basel-Stadt
Kantons- und Stadtentwicklung
Marktplatz 30a, 4001 Basel
Tel. 00 41 61 267 78 58

EDITION EN FRANÇAIS

L'édition française du guide bellos aurl'Argentinohr, 120m a été
révisé par Guy Morin, président du conseil d'Etat (ex-ecutif) (cantonal)
du Kanton de Bâle-Ville, qui s'inscrit par ailleurs dans
une politique globale de long terme en matière de développement
urbain et de participation des citoyens. Les membres des
quartiers et d'attention à l'ensemble des usages de la rue – enfants
compis.

Ces organismes ont soutenu valider et faire connaître une démarche
innovante du carton de Bâle-Ville, qui s'inscrit par ailleurs dans
une politique globale de long terme en matière de développement
urbain et de participation des citoyens. Les membres des
quartiers et d'attention à l'ensemble des usages de la rue – enfants
compis.

TRADUCTION
• Birdwell International et Rue de l'Avenir Suisse

IMPRESSION VERSION EN FRANÇAIS
• **GUIN** Impimèrie, 38300 Mayre (France)

ADRESSE DE CONTACT EN SUISSE ROMANDE
Rue de l'Avenir
Avenue Sorot 23, CH-1203 Genève
secretariat@rue-avenir.ch / 00 41 79 837 43 32

PREMIÈRE ÉDITION
septembre 2019
Président de l'Association de la 2^e édition
en allemand, mars 2010

b) Aspects qualitatifs

Pour qu'un développement urbain soit véritablement pensé en fonction des enfants, les principes directeurs doivent servir de guide à chacune des étapes et il est essentiel de développer le projet en dépassant les cloisonnements entre disciplines et entre services. Cela permet de s'assurer que les intérêts des enfants soient bien systématiquement pris en compte.

Le tableau ci-contre liste des exigences (minimales) aux cinq étapes de projet, pour se mettre « à hauteur d'enfant ». Il est particulièrement centré sur l'aménagement d'espaces de jeux, mais les sept exemples qui suivent montrent que la démarche peut être transposée pour toutes sortes de projets.



PHASE I: PRÉPARER

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.
Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.

PHASE II: PLANIFIER

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.
Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.

PHASE III: RÉALISER

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

PHASE IV: SUIVRE

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

PHASE V: CONTRÔLER

- Communication
Une communication claire, intervenant aux bons moments, est déterminante pour la réussite des projets. Les enfants doivent être informés de manière adéquate de l'évolution du projet et de toutes les possibilités de participation qui leur sont offertes. Il est aussi important de savoir précisément qui est la personne de contact (au sein de la direction de projet, du quartier ou de l'administration).

MESURES TRANSVERSALES

PHASE I: PRÉPARER

ANALYSE, CADRAGE DU PROJET

- Évaluer la marge de manœuvre : construit-on pour les enfants ou le fait-on aussi avec eux ?
Les enfants peuvent-ils intervenir dans la planification dans le cadre du projet ? Si oui, sous quelle forme ? Si non, qui va représenter les intérêts des enfants ? Processus et mode de participation doivent être liés.

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.
Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.
Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

PHASE II: PLANIFIER

DÉVELOPPEMENT ET MISE AU POINT DU PROJET

- Impliquer activement les enfants dans le projet, intégrer leurs idées et préoccupations.

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.
Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.
Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.
Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.

- Favoriser le contact avec la nature.
Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.

- Favoriser les possibilités de communication.
Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.
Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.

PHASE III: RÉALISER

MISE EN OEUVRE ET CONCRÉTISATION

- Impliquer les enfants dans la réalisation et leur permettre de participer de manière active.
Peindre, construire, planter, etc.

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.
Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.
Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.
Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.

- Favoriser le contact avec la nature.
Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.

- Favoriser les possibilités de communication.
Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.
Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.

PHASE IV: SUIVRE

GESTION DE L'AMÉNAGEMENT

- Garantir aux enfants la possibilité d'accéder au lieu de manière autonome.

- Élaborer, si possible avec l'ensemble des acteurs impliqués, des règles d'utilisation claires, partagées par tous.
Clarté et sécurité des chemins d'accès, signalisation compréhensible pour les enfants.

- Garantir aux enfants un accès autonome et en toute sécurité même pendant la période des travaux.
Clarté et sécurité des chemins d'accès, signalisation compréhensible pour les enfants.

- Offrir aux enfants, dans la mesure du possible, un espace de jeux et d'activités permettant de remplacer leur espace habituel le temps du chantier.

- Donner à percevoir l'évolution des saisons.
Fleurs, fruits, feuillages, neige.

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.
Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.

- Favoriser les activités et les contacts sociaux.
Connexions avec les lieux de rencontre de quartier, contacts avec des personnes de référence (enseignants, travailleurs sociaux).

- Favoriser l'identification et l'appropriation.
Mention dans le Plan de ville pour les enfants, inauguration symbolique de l'aménagement, parrainages.

PHASE V: CONTRÔLER

CONTRÔLE DE SUIVI / OPTIMISATION

- Vérifier que les objectifs définis dans les principes de base pour un aménagement urbain et de quartier adapté aux enfants ont bien été atteints.
L'évaluation et le suivi contribuent à la garantie de qualité du projet.

- Organiser des échanges réguliers avec les différents groupes d'utilisateurs.

- Prévoir un suivi régulier de la part des services responsables de l'entretien quant à l'état de la situation.

- Assurer les échanges
À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.
Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.

- Favoriser les activités et les contacts sociaux.
Connexions avec les lieux de rencontre de quartier, contacts avec des personnes de référence (enseignants, travailleurs sociaux).

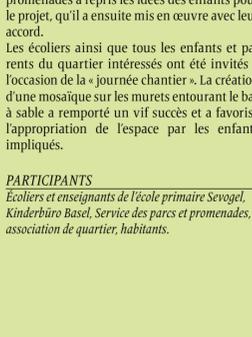
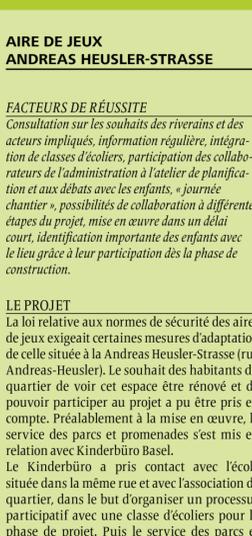
- Favoriser l'identification et l'appropriation.
Mention dans le Plan de ville pour les enfants, inauguration symbolique de l'aménagement, parrainages.

c) Des exemples concrets

Les processus et les projets pensés en fonction des enfants contribuent à la valorisation des espaces urbains et à la qualité de vie. À côté de ces bénéfiques qui profitent à tous, ils ont aussi d'autres effets positifs : des liens se nouent entre les participants au fil d'un projet ou le réseau de relations tissé entre acteurs impliqués permet de désamorcer les conflits et de réduire les dommages dus au vandalisme.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



SKATEPARK DE LA THEODORSKIRCHPLATZ

KIDS & COPS

FACTEURS DE RÉUSSITE
Participants très engagés, séances de collecte des souhaits et idées de projet sur le terrain, intégration d'usagers de skate, de rollers inline et de BMX en tant qu'experts du domaine, démarche simplifiée pour le déplacement de certains modules de skatepark, ouverture et bonne volonté de tous les participants à trouver des solutions communes.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Forte adhésion des enfants grâce à leur implication directe, ateliers sur le terrain en les quartiers, transposition possible dans divers lieux, soutien du Service immobilier cantonal pour la diffusion du règlement aux concierges.

LE PROJET
Confronté à l'augmentation des demandes liées aux problèmes de bruit des enfants dans les quartiers d'habitation, le Kinderbüro Basel a lancé une étude globale pour faire le point sur les dispositions légales existantes en la matière. L'étude a permis de constater qu'on n'y trouvait pas toutes les réponses utiles permettant de compléter les règlements concernant les points conflictuels. Pour pouvoir définir, par exemple, ce qui est autorisé (pas seulement ce qui est interdit), à quoi précisément s'appliquent les règles, où et dans quels domaines fixer des limites.

On a imaginé de combler cette lacune d'une manière inventive. Dans le cadre de deux ateliers, un règlement d'immeuble tenant compte des enfants a été élaboré avec l'aide d'enfants des quartiers de St. Johann et de Hirzbrunnen qui se sont investis dans le projet. Plusieurs de leurs suggestions ont pu être intégrées directement dans le règlement.

Les règles définies sont à la fois conformes aux dispositions légales et adaptées aux besoins des enfants dans des quartiers résidentiels. Grâce au soutien du service immobilier cantonal, ce règlement de maison sera joint aux contrats de location des immeubles adaptés aux familles et aux enfants du canton.

La participation des enfants à la rédaction de ce règlement a été d'une importance primordiale. Ceux-ci se sont beaucoup impliqués dans la définition des règles liées à leur espace de vie et de jeux. Avoir collaboré à la rédaction d'un règlement qui tienne compte au mieux de leurs besoins facilite aussi l'adhésion des enfants aux règles définies.

PARTICIPANTS
Enfants, Kinderbüro Basel, centres de rencontre de quartier "LoLa" et "Hirzbrunnen", Immobilien Basel-Stadt (service immobilier).

FACTEURS DE RÉUSSITE
Parcours exploratoire sur le terrain avec des enfants, communication large, collaboration avec les médias de quartier, gestion de projet impliquant plusieurs départements

LE PROJET
Un nouveau passage piétons ? Des trottoirs plus larges et davantage de places pour le matériel du quartier d'habitation, le Kinderbüro Basel a lancé une étude globale pour faire le point sur les dispositions légales existantes en la matière. L'étude a permis de constater qu'on n'y trouvait pas toutes les réponses utiles permettant de compléter les règlements concernant les points conflictuels. Pour pouvoir définir, par exemple, ce qui est autorisé (pas seulement ce qui est interdit), à quoi précisément s'appliquent les règles, où et dans quels domaines fixer des limites.

On a imaginé de combler cette lacune d'une manière inventive. Dans le cadre de deux ateliers, un règlement d'immeuble tenant compte des enfants a été élaboré avec l'aide d'enfants des quartiers de St. Johann et de Hirzbrunnen qui se sont investis dans le projet. Plusieurs de leurs suggestions ont pu être intégrées directement dans le règlement.

Les règles définies sont à la fois conformes aux dispositions légales et adaptées aux besoins des enfants dans des quartiers résidentiels. Grâce au soutien du service immobilier cantonal, ce règlement de maison sera joint aux contrats de location des immeubles adaptés aux familles et aux enfants du canton.

La participation des enfants à la rédaction de ce règlement a été d'une importance primordiale. Ceux-ci se sont beaucoup impliqués dans la définition des règles liées à leur espace de vie et de jeux. Avoir collaboré à la rédaction d'un règlement qui tienne compte au mieux de leurs besoins facilite aussi l'adhésion des enfants aux règles définies.

PARTICIPANTS
Enfants du quartier de Gundeldingen, groupe de gestion de développement urbain de Bâle Sud/Gundeli Plus (départements de la présidence, des travaux publics et des transports, des finances), responsable développement urbain de Bâle-Sud, Kinderbüro Basel.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS
Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.

PARTICIPANTS
Jeunes, Mobile Jugendarbeit Basel (travailleurs sociaux d'appui aux jeunes), Bürgerliches Waisenhaus Basel (foyer pour enfants de la ville), service des ponts et chaussées, service d'urbanisme et d'architecture, service de la mobilité, Messe Schweiz (Foire Suisse), police cantonale.

FACTEURS DE RÉUSSITE
Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.

LE PROJET
Les enfants sont tributaires du strict respect des limitations de vitesse par les autres usagers de la route. Les mesures des vitesses dans les quartiers indiquent que la vitesse maximale est souvent dépassée. Pour sensibiliser les automobilistes aux besoins des enfants en matière de sécurité routière et pour les motiver à adapter leur comportement, le Kinderbüro et le service de prévention routière du canton pilotent chaque année un projet commun intitulé « Kids & Cops ». Dans le cadre de ce projet, des enfants et des policiers effectuent ensemble des mesures de vitesses sur le terrain. Les automobilistes en infraction sont arrêtés. Ils ne reçoivent pas d'amende, mais les enfants les sensibilisent à leurs besoins en matière de sécurité routière. Les automobilistes qui conduisent de manière adaptée reçoivent quant à eux une brochure consacrée au comportement des enfants dans le trafic.

La confrontation directe avec les victimes potentielles représente une méthode de prévention très efficace. Les médias sont également invités à relayer l'information pour démultiplier l'effet de l'action. À l'issue de l'opération, policiers et enfants discutent les réactions des automobilistes et analysent le type et le nombre d'infractions.

PARTICIPANTS